

## La dépression chez l'adulte

**M**YRIAM TREMBLAY est une jeune femme de 29 ans. Elle vous a déjà consulté à l'occasion dans le passé pour des problèmes mineurs. Aujourd'hui, elle se présente à la clinique sans rendez-vous, sachant que vous y êtes. Elle est la dernière patiente que vous rencontrez à la fin d'une journée surchargée.

« Docteur, je ne vous dérangerai pas longtemps, j'ai juste besoin d'un arrêt de travail pour une couple de semaines. »

Nous appelons habituellement nos patients adultes par leur nom de famille et nous les vouvoyons. Afin d'alléger les textes, nous appellerons toutefois M<sup>me</sup> Tremblay par son prénom tout au long de nos articles. Myriam nous amènera donc à nous interroger sur le suivi de la dépression chez l'adulte, tant sur le plan du diagnostic et du traitement médicamenteux que sur le sens de la dépression dans la vie d'une personne, la justification sous-jacente à un plan de traitement, les conséquences d'un arrêt de travail, les facteurs liés à l'observance du traitement, notre rôle et nos limites à titre d'omnipraticiens et certains outils de psychothérapie. Vous y trouverez à la fois le cas d'une patiente avec sa dynamique et une recherche scientifique fondées sur les données probantes. Nous espérons que ce mariage vous plaira.

Tous les auteurs tiennent à remercier le D<sup>r</sup> Jean Goulet, psychiatre à la Cité de la Santé de Laval, pour sa participation à la révision et à la correction de chacun des articles.

*Wilfrid Boisvert, omnipraticien  
Laval*



**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.